



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Centre
d'analyse
stratégique

Travail - Emploi

Économie - Finances Développement durable Questions sociales

Invitation presse

Vincent Chriqui,
Directeur Général du Centre d'analyse stratégique
présentera à la presse la Note d'analyse

Quels services rendus aux étudiants par les universités ? *Les enseignements d'expériences étrangères*

Jeudi 11 octobre 2012 à 11H
Centre d'analyse stratégique - 18 rue de Martignac – 75007 Paris

Comment les services rendus par les universités, au-delà de la formation, peuvent améliorer la réussite des étudiants ? Les services rendus aux étudiants sont également un facteur important de l'attractivité nationale et internationale des nos universités ; **cette note d'analyse fait donc quatre propositions visant à améliorer la réussite des étudiants et le rayonnement international des universités.** Elle s'appuie sur la comparaison de différents cas étrangers (notamment, l'Angleterre, le Japon, la Suède et la Suisse)

En France, c'est l'État qui est principalement responsable de l'organisation et du financement de la politique de vie étudiante, si bien que les universités l'ont, jusqu'à récemment, peu intégrée dans leurs préoccupations. **Dans le contexte d'une autonomie accrue, les universités peuvent davantage élargir les champs de services rendus aux étudiants, au-delà de la seule offre de formation.**

À l'image de leurs homologues à l'étranger, les universités françaises gagneraient à renforcer prioritairement leurs services péri-universitaires, notamment en réorientant leurs moyens vers le développement des services d'accompagnement à la réussite, à l'orientation et à l'insertion. Les universités devraient également s'impliquer davantage dans la conception des services para-universitaires (logement, restauration, etc.). Elles devraient aussi associer davantage les étudiants à l'animation, à la conception et à la gestion de tous ces services.

Les quatre propositions du CAS vous seront présentées et détaillées lors de la conférence de presse du 11 octobre.

Note d'analyse disponible le 12 octobre
[sur www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

Inscription par mail ou téléphone :

Jean-Michel Roullé,
Responsable de la communication
Tél. : +33 (0)1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



[@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.